

## *Book Reviews*

**La pratique archivistique française.** DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE. JEAN FAVIER (dir.), et DANIELE NEIRINCK. Paris: Archives nationales, 1993. 630 p. ISBN 2-86000-205-7.

La Constitution française du 4 octobre 1958 stipule que «la culture la plus large doit être offerte à tous, sans autre limitation que les aptitudes de chacun [...]». Rares sont les pays occidentaux qui ont intégré un énoncé fondamental de ce type dans leur constitution. Au Canada, la Charte des droits et libertés, promulguée à même la *Loi constitutionnelle de 1982*, n'établit explicitement aucun droit en matière d'accès à la culture. Ne pouvons-nous pas déjà postuler que cette place privilégiée du fait culturel au sein de la société civile française crée très certainement un environnement des plus favorables à la mise en valeur et à la protection du patrimoine archivistique? Un tel milieu a permis l'éclosion de « pratiques » modernes et souvent universelles bien adaptées aux besoins d'un pays européen plus que millénaire. Cela se vérifie d'abord par le fait que les services d'archives français bénéficient de moyens financiers substantiels et d'un parc immobilier des mieux nantis (plus de soixante-dix bâtiments neufs construits au cours des vingt dernières années); c'est déjà, à ce seul chapitre, un bilan que d'autres pays du G7 ont de la difficulté à égaler ou à surpasser.

Nos collègues français ne se contentent pas uniquement de faire les choses; ils réfléchissent abondamment sur ce qu'ils font et conséquemment conceptualisent pour le plus grand bien de tous. Cela est particulièrement vrai de leur approche de l'archivistique dont le présent ouvrage est l'un des exemples les plus probants. Ce livre s'inscrit dans lignée du *Manuel d'archivistique* élaboré par l'Association des archivistes français et que publiait la Direction des archives de France en 1970. On y propose un autre instantané du métier qui permet de mesurer l'ampleur et la rapidité des changements survenus en l'espace d'une seule génération. Si les principes fondateurs semblent résister tant bien que mal aux aléas des conjonctures, la transformation des structures politiques, économiques, et sociales sous l'influence de la mondialisation et des nouvelles technologies font en sorte que le vécu de l'archiviste ressemble aujourd'hui aux mouvements du fil-de-fériste qui répond à l'instabilité ambiante par de constantes adaptations.

*La pratique archivistique française* est conçue comme un *vade mecum* destiné aux personnels des services d'archives français, qu'ils appartiennent aux Archives nationales, départementales, ou communales. Jean Favier, alors directeur des Archives de France, a réuni une impressionnante brochette de spécialistes chargés de traiter

de chacune des facettes de l'archivistique contemporaine dans le contexte fortement centralisé de l'État français. Certains de ces collaborateurs sont déjà bien connus hors de France: Michel Duchein, Gérard Naud, Christine Pétilat, Danièle Neirinck, etc. Ces derniers se sont adjoints plusieurs autres collègues pour traiter cette vaste matière que l'on a distribuée en onze chapitres répartis en quatre grandes parties: producteurs et services d'archives; le traitement des archives; les archives et leurs publics; la conservation. À cela s'ajoute un chapitre préliminaire consacré à la problématique des archives, de l'archiviste, et de l'archivistique. La plupart des chapitres sont complétés par des annexes de nature plus technique dont la valeur est inestimable pour le praticien. Le souci de clarté dont chaque auteur fait preuve, celui de la précision de la terminologie archivistique employée ainsi que l'effort constant de comparer l'approche française à celle d'autres pays européens ou américains constituent les plus grandes qualités de cet ouvrage. Les travaux réalisés au Canada et au Québec dans les vingt dernières années y trouvent bonne place. En somme, c'est là un outil de référence dont l'intérêt débord largement les frontières de l'Hexagone et même de la Francophonie.

Malgré le fait que la problématique de l'archivistique est de plus en plus similaire d'un pays à l'autre ou d'un continent à l'autre, le lecteur nord-américain de *La pratique archivistique française* ne sera pas frappé d'abord par les ressemblances de la pratique du métier outre-Atlantique mais bien davantage par ses nombreuses différences. Elles tiennent tantôt de la structure politique centralisée de la République, de l'ancienneté des sources archivistiques du pays, des particularités de la gestion de l'administration publique, du poids et de la pérennité des traditions qui se sont établies depuis la création des Archives nationales aux premières heures de la Révolution. Deux ou trois exemples précis peuvent illustrer ces différences. Ainsi, les documents les plus anciens du patrimoine archivistique français datent du milieu du VI<sup>e</sup> siècle de notre ère. Sur ce plan, les problèmes de conservation à long terme d'archives de plus de 1500 ans n'ont pas l'ampleur que nous rencontrons dans les pays du Nouveau Monde. Il y a encore dans les magasins de plusieurs services d'archives français des liasses de documents anciens exposés à la poussière et à bien d'autres déprédations. Bien que la mise en cartons d'archives ait grandement progressé dans les dernières décennies, cette situation contraste considérablement avec le moindre magasin d'archives nord-américain où chaque type de matériel d'archives possède son propre conteneur. Une autre différence tient au fait que la Direction des Archives de France exerce sa juridiction administrative et intellectuelle sur la presque totalité des services d'archives du pays. Cela contraste avec la situation des archives aux États-Unis et au Canada où domine le principe d'autonomie des États, des provinces, et des communautés locales et où les dépôts d'archives privés (universités, grandes compagnies, banques, etc.) se dénombrent par milliers. Ce système qui présente ses lourdeurs a tout de même comme avantage de normaliser l'approche archivistique à l'échelle du pays. Enfin, qu'il suffise de souligner que la gestion documentaire de l'administration publique française se distingue par l'absence de système de classification ou de *registratur* tel qu'on le rencontre dans les pays anglo-saxons ou germaniques. Cela hypothèque lourdement l'établissement de tableaux de gestion efficaces des documents courants, intermédiaires, et archivistiques—l'équivalent de nos calendriers de conservation. On comprend mieux dans ce contexte la raison militant en faveur du système des missions des Archives nationales dans les ministères

et organismes du gouvernement français, système caractérisant l'approche à *la française* en matière de «disposition» des documents. Cependant, on sera étonné que seules dix-sept de ces missions d'archivistes existent aujourd'hui, un nombre bien insuffisant, aux dires mêmes des auteurs, puisque les ministères, agences, compagnies nationalisées se comptent par centaines.

Pour leur part, les similitudes de l'archivistique d'ici et de la France sont révélatrices des grandes tendances et des réalisations de l'après-guerre. Comme le dit si bien Jean Favier, «la mutation des esprits est ici considérable: nul ne disconvient plus aujourd'hui du rôle que doivent tenir les archivistes et leurs archives dans la vie culturelle de la nation» (p. 575). Cette affirmation s'applique selon nous non seulement à la France mais à la plupart des pays occidentaux qui ont légiféré au cours des vingt dernières années pour protéger leur patrimoine archivistique. Tous ces pays ont investi dans ce domaine des ressources plus ou moins considérables pour se doter d'immeubles de conservation adéquats, ont fait la promotion de leurs biens culturels archivistiques par le biais de publications et d'expositions alors que la fréquentation des services d'archives a fait des bonds considérables grâce à une diversification des clientèles. *La pratique archivistique française* démontre également tout le progrès qui s'est accompli dans le domaine du «traitement des archives» auquel elle consacre quarante pour cent de ses pages. Il s'agit ici bien plus qu'un changement sémantique ou une précision de vocabulaire puisque «collecte, tris et éliminations, classement et description, qui constituaient des branches distinctes de l'archivistique générale, sont aujourd'hui comprises comme les étapes obligées d'un processus qui conduit les archives de "l'âge administratif" à "l'âge historique"» (p. 133). Ici les méthodes tendent à se ressembler de plus en plus. Par exemple, en France comme ailleurs, on se demande comment améliorer le processus de collecte—on dirait ici d'acquisition—depuis la création des documents textuels produits de manière traditionnelle ou à l'aide des technologies informatiques. Le raffinement du préarchivage semble partout la clé d'une approche plus active que réactive quant aux moyens d'appréhender la massive production documentaire des administrations. Les vertus longtemps prêchées du bordereau de versement (pratiqué au Québec mais inconnu dans le reste du Canada) sont réévaluées: dans les dernières années, «on a mesuré les limites de la description automatique des archives par leur bordereau de versement, et c'est un équilibre que l'on cherche entre l'instrument de repérage et l'instrument de description» (p. 575). Même notre réticence à avouer l'existence d'arriérés de traitement et de description et à envisager des solutions pratiques nous rapprochent de nos collègues français. À cet égard, le constat de Hubert Collin mérite d'être cité:

C'est davantage une attitude qu'une solution. C'est une attitude de philosophe cynique. Elle consiste à nier l'urgence [...], à considérer les phénomènes de formation des archives comme des phénomènes géologiques devant lesquels les humains sont impuissants. Elle consiste aussi à se donner bonne conscience en déclarant «qu'à chaque jour suffit sa peine» et «il faut bien laisser de la besogne pour les successeurs». On entend dire aussi que, dans l'avenir, les archivistes connaîtront des jours meilleurs et qu'à ce moment l'arriéré sera rattrapé. C'est ce que disent parfois les praticiens qui classent aujourd'hui des archives anciennes ayant traversé les siècles sans connaître un bonheur semblable. Fatalement, croient-ils, les archives non classées seront classées

dans un avenir plus ou moins lointain. Il croient naïvement au retour de l'âge d'or (p. 191).

L'âge d'or, c'est sans doute les temps présents puisque les services d'archives n'ont jamais eu dans l'histoire autant de moyens à leur disposition pour remplir les tâches qu'ils se sont eux-mêmes tracées au fil des années. Ils devront sans doute souffrir quelque peu de la diminution de la taille de l'État et de la raréfaction des ressources financières consacrées à la culture pour éviter la faillite collective. Mais, faut-il croire que nous ayons atteint un point de non retour en matière de sensibilisation du public et des autorités politiques à l'importance du patrimoine archivistique comme outil de mémoire? La lecture de *La pratique archivistique française* nous porte à être optimiste quant à la capacité du métier de trouver des solutions aux difficultés qui ne manquent pas au tournant du nouveau siècle, en Europe ou en Amérique du Nord. D'aucuns prétendent que les services d'archives et les archivistes doivent adopter «*a post-custodial approach*» en laissant les archives dans les mains de leurs producteurs; cela ne semble pas être une orientation qu'envisagent pour l'instant nos collègues français. Peut-être sont-ils encore plus préoccupés par la conservation des documents d'archives à très long terme que nous le sommes. La confrontation avec les méthodes de l'archivistique pratiquée en France que nous procure la lecture de *La pratique archivistique française* peut nous laisser à l'esprit l'interrogation existentielle suivante: l'archiviste nord-américain n'a-t-il jamais été au fond qu'un *records manager*? À nous de répondre.

**Antonio Lechasseur**

Archives nationales du Canada

**Barrett: A Passionate Political Life.** DAVE BARRETT & WILLIAM MILLER. Vancouver: Douglas & McIntyre, 1995, 196 p. ISBN 1-55054-426-8.

Dave Barrett enjoyed high school. Sure, he never made the honour roll and he was always getting detentions. But, hey, he made some good friends and he acquired a life-long passion for rugby football. And if this book is anything to go by, he probably enjoyed the sweaty, smutty culture of the boys' locker room.

Readers who think that the art of politics involves a certain subtlety and diplomacy will be surprised by Barrett's lurid definition. "Politics," he tells us (on p. 188 and on the dust jacket) "is like sex: if it's done properly, it's very messy, but the results can be satisfying." Social democrats in British Columbia will be embarrassed by the antics of a man who brags that he's the only person in the "112 year history of the B.C. legislature to be physically tossed from the House" (p. 143). Conversely, supporters of the federal NDP will be mightily glad that Barrett was foiled in his attempt to become national party leader. Archivists who think that records created by former premiers are official papers of state and that such records belong in a provincial archives may be disconcerted by this book.

The son of a Jewish produce merchant, Barrett grew up in East Vancouver where he attended Britannia High. After completing a Bachelor's degree at Seattle University, a Jesuit foundation, he enrolled in St. Louis University, Missouri, where he acquired a Master's degree and "a healthy paranoia about the system" (p. 19). Back in